Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/09/2025	Net 30/09/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 739	2 272	20 466	1 910
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	22		22	22
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**22 761**	**2 272**	**20 488**	**1 932**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	5 498		5 498	14 890
Autres créances	13 970		13 970	4 861
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres et instruments de trésorerie	100 000		100 000	40 000
DISPONIBILITÉS ET CHARGES				
Disponibilités	87 609		87 609	55 690
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**207 078**		**207 078**	**115 440**
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**229 838**	**2 272**	**227 566**	**117 373**

Bilan passif

Postes	30/09/2025	30/09/2024
Capital	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	100	100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves indisponibles		
Autres réserves	40 824	36 631
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	44 517	4 193
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**86 441**	**41 924**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		17 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		**17 000**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	37 704	17 006
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 143	29 104
Dettes fiscales et sociales	14 278	12 339
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**141 125**	**58 449**
Écarts de conversion - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**227 566**	**117 373**

2CGO

S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros

Siège social : 19 Allée des Genêts

33650 SAINT SELVE

R.C.S. : 534 468 350

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 22/03/2026

Au siège social,

Le 22/03/2026, à 10 h 00

La société MJB HOLDING, EURL, détenant 100 % du capital social de la société 2CGO,

Associée unique de la société 2CGO, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000,00 Euros.

Les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés à l'associée unique ou tenus à sa disposition au siège social dans les délais applicables.

L'associée unique statue sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 et affectation du résultat,
- Conventions réglementées,
- Quitus au Président,
- Révision de la rémunération du Président,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Décision n° 1

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion sur l'activité de la société et des comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025, approuve ledit rapport ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025, lesquels font apparaître un bénéfice de 44 517,33 Euros.

En conséquence, l'associée unique donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associée unique entérine les comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 faisant ressortir un bénéfice de 44 517,33 Euros.

L'associée unique décide d'affecter le résultat de 44 517,33 Euros de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 44 517,33 Euros, portant le montant des autres réserves à 85 341,31 Euros.

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'associée unique constate que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Décision n° 4

Conventions réglementées

L'associée unique, après avoir pris connaissance des informations relatives aux conventions relevant des dispositions applicables aux sociétés par actions simplifiées unipersonnelles, prend acte de l'absence de convention réglementée à mentionner au titre de l'exercice écoulé.

Décision n° 5

Pouvoirs

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

L'associée unique

MJB HOLDING

